	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP DIR-RH		1	1 / 5
	<b>Cadre Supérieur de Pôle Pôle Médecine, Médicotechnique</b>					

## I. DEFINITION DU POSTE

Assister le chef du pôle de Médecine-Médicotechnique dans ses missions, à travers son expertise managériale des organisations

## II. MISSIONS SPECIFIQUES

### Dans le domaine de l'organisation des activités paramédicales

Cadre Supérieur de Santé (CSS) coordonne et optimise les prestations de soins et les activités paramédicales des structures constituant le pôle. Il a pour rôle de :

- Participer à élaborer, piloter la mise en œuvre et évaluer le projet de pôle en cohérence avec le projet médical et le projet de soins
- Contribuer à la définition et déclinaison de la politique de soins du Centre Hospitalier de Fontenay le Comte au sein du pôle
- Coordonner les projets et les activités paramédicales des structures avec leurs responsables médicaux et les cadres de santé
- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des projets
- Valider, soutenir, évaluer les projets des structures dans le respect du projet de pôle

### Dans le domaine de l'évaluation des activités paramédicales pour garantir la qualité de l'organisation des soins du pôle


Le CSS a pour rôle de :

- Organiser et/ou pérenniser la mise en œuvre d'une démarche continue d'amélioration de la qualité : Évaluer les pratiques professionnelles soignantes ; encourager le développement d'un volet paramédical à toute EPP organisée sur un secteur du pôle ; organiser la gestion documentaire par la révision, l'harmonisation, le contrôle de l'application des procédures, protocoles et modes opératoires
- Prévenir et gérer les risques : Vérifier l'application des procédures de veille ou d'alerte sanitaire ; gérer les plaintes et les incidents par l'analyse des réclamations des usagers et la proposition d'actions correctives et soutenir l'analyse des déclarations d'évènement indésirable par l'encadrement de proximité avec des propositions d'actions d'amélioration

### Dans le domaine de la gestion des ressources humaines non médicales

Le CSS partage avec le chef de pôle, la responsabilité et la gestion des ressources humaines non médicales du pôle et participe à viabiliser le duo de pôle. Il a pour rôle de :

- Proposer les réajustements et évolutions nécessaires
- Coordonner et optimiser les prestations de soins et les activités paramédicales
- Participer à la création et l'optimisation des tableaux de bords du pôle
- Analyser l'activité du pôle à partir des données de l'établissement (DIM / services économiques / ressources humaines / PMSI / T<sub>2</sub>A / MIGAC) et des indicateurs élaborés
- Participer à la rédaction du rapport d'activité du pôle en concertation avec le bureau de pôle et en collaboration avec les cadres et les responsables de structure


	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP DIR-RH		1	2 / 5
	<b>Cadre Supérieur de Pôle Pôle Médecine, Médicotechnique</b>					

- Déterminer les effectifs minimum requis par secteur d'activité, les règles de fonctionnement en mode dégradé
- Interroger les organisations au tant que de besoin dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences : Étude des postes ; évaluation des besoins ; calcul et répartition des effectifs ; maintien et développement des compétences ; qualification des agents ; sélection et affectation des agents ; transformations/aménagements de poste...
- Participer à l'élaboration du tableau des emplois rémunérables, à partir des besoins quantitatifs et qualitatifs en regard des activités du pôle
- En fonction du tableau des emplois rémunérables, des compétences requises, il propose au chef de pôle et la direction des soins le recrutement du personnel soignant et son affectation dans le pôle
- Gérer les demandes de changements d'affectation à l'intérieur du pôle en respectant les procédures institutionnelles
- Impulser une politique d'accueil, d'encadrement et de formation d'adaptation au poste des nouveaux arrivants, des remplaçants et des stagiaires accueillis selon les spécificités du service d'affectation et veille à la mise en œuvre de celles-ci
- Synthétiser, hiérarchiser les besoins et les demandes de formation recueillis par les cadres de santé. Il participe à l'élaboration du plan de formation de pôle
- Réaliser les entretiens professionnels annuels d'évaluation et de formation des cadres de santé du pôle et le plan de formation du pôle
- Veiller à l'équité dans la gestion du temps des équipes cadres et paramédicales sur le pôle, en adéquation avec la réalité de l'établissement
- Animer et superviser l'équipe des cadres de santé. Les assister en tant que de besoin dans la gestion des équipes. Les inciter, les soutenir et les contrôler dans la réalisation de leurs objectifs en lien avec les projets institutionnels, de pôle et de service
- Définir avec l'encadrement les modalités d'organisation et de programmation des stages pour les élèves et étudiants en liaison avec les directeurs des écoles et instituts
- Gérer les situations particulières d'inadéquation aptitude/emploi pour les personnes nécessitant un aménagement de postes de travail avec la direction des soins, la DRH et le médecin du travail
- Développer une politique de management fondée sur le respect de l'autonomie et du champ d'activité du cadre de santé
- Il gère avec le cadre de santé ou à sa demande les situations exceptionnelles qui peuvent se présenter

### **Dans le domaine de la gestion des ressources matérielles**

Le CSS a pour rôle de :

- Recenser et prioriser les besoins de matériels et d'équipement des différents secteurs qui constituent le pôle, vérifier l'adéquation entre les demandes et les besoins
- Suivre les demandes de travaux en collaboration avec les cadres du pôle et les responsables de structure

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP DIR-RH		1	3 / 5
	<b>Cadre Supérieur de Pôle Pôle Médecine, Médicotechnique</b>					

### Dans les domaines de l'information et de la communication

Le cadre supérieur de santé du pôle est porteur du message institutionnel, de la politique du pôle et de la philosophie des soins. Il développe une politique explicite de communication au sein du pôle avec une éthique, respect, confidentialité, honnêteté et transparence

Il est destinataire de toutes les informations nécessaires à la gestion et au fonctionnement du pôle, ainsi que les délibérations ou positions des instances institutionnelles. Le CSS du pôle a pour rôle de :

- Contribuer à l'élaboration de la politique de diffusion de l'information et de la communication au sein du pôle et à l'extérieur du pôle et de l'institution
- Etre médiateur en favorisant la communication, la négociation et le flux des informations, il s'attache à développer cette communication entre les différents partenaires et à favoriser l'expression de chacun
- Elaborer, en collaboration avec les cadres de santé, des procédures et des outils dans le but d'harmoniser la diffusion, l'archivage, la mise à jour et la traçabilité de l'information donnée (écrite ou orale)
- Rédiger un rapport annuel d'activité paramédicale, remis au chef de pôle et au directeur des soins
- Favoriser les échanges et définir les liaisons fonctionnelles, au sein du pôle, avec les autres pôles, les autres sites, les autres directions et les partenaires extérieurs.
- Promouvoir les démarches institutionnelles : Participer aux groupes de travail et/ou animer, commissions, réunions (...) ponctuelles et/ou pérennes et représenter le pôle dans le cadre de réunion

## III. POSITIONNEMENT

### III.1. Rattachement hiérarchique

Le cadre supérieur de pôle exerce l'ensemble de ses missions sous l'autorité du Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Soins, par délégation du Directeur général de l'établissement.

### III.2. Relations professionnelles


Directions fonctionnelles (Direction des Ressources Humaines, Direction des Ressources Matérielles et du Patrimoine, Finances...)

Tout employé de l'établissement et/ou prestataire / partenaire extérieur

## IV. APTITUDES ET COMPETENCES SPECIFIQUES

Qualifications, diplômes :

- Cadre de santé (toutes filières)
- Et/ou Cadre de santé supérieur
- Expérience diversifiée des fonctions d'encadrement

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP DIR-RH		1	4 / 5
	<b>Cadre Supérieur de Pôle Pôle Médecine, Médicoteknique</b>					

Connaissances souhaitées :

Formations et/ou expériences complémentaires dans des domaines aussi variés que la conduite et gestion de projet, le management, l'analyse d'activité, le fonctionnement institutionnel, le suivi réglementaire...

**IV.1. Savoir**

- Management (théories, modèles et styles), stratégie, organisation, conduite de projet et du changement, communication, évaluation (...)
- Droit de la fonction publique, de la santé, du travail, d'achats publics, législation et réglementation professionnelle, déontologie (...)
- Information – communication (système, théories, modèles)
- Economie et gestion, économie de la santé, logique financière et modèles de gestion
- Sociologie, psychologie, éducation – pédagogie, philosophie, éthique, formation
- Santé et soins
- Informatique

**IV.2. Savoir-faire**

- Gestion de projet : conception, présentation, argumentation, conduite, communication, organisation, évaluation, ajustement (...)
- Animation d'équipe, mobilisation, réseau, partenariat, évaluation, valorisation, exploitation des informations qualitatives et quantitatives, détermination d'objectifs, gestion des conflits, appréciation des besoins de formation, délégation (...)


**IV.3. Savoir-être**

- Ouverture d'esprit, curiosité et créativité
- Sens des responsabilités
- Posture institutionnelle et loyauté
- Engagement professionnel et posture éthique
- Tact, diplomatie, adaptabilité, rigueur, autorité, conscience professionnelle, honnêteté intellectuelle ...






**V. ENVIRONNEMENT DU POSTE**

Dans le respect du protocole de gestion du temps de travail en vigueur  
 Repos fixe 39h/19 RTT (après déduction de la journée de solidarité)  
 Horaire de travail adaptables en fonction des nécessités de service et des missions assignées.

Participation aux astreintes de l'encadrement sur l'institution

	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
	RESSOURCES HUMAINES	FICHE DE POSTE	FP DIR-RH		1	5 / 5
	<b>Cadre Supérieur de Pôle Pôle Médecine, Médicotechnique</b>					

✓ INTERVENANTS :

FONCTION	QUALITE	DATE	SIGNATURE
Rédaction	Priscillia ROUY-NAY	le 30/03/24	
Validation	Angélique BERTHOULY	le 30/03/24	
Approbation	Priscillia ROUY-NAY	le 30/03/24	
	Cyril COUILLARD	le 28/03/24	
	Corentin RINGOT DRHAM	29/03/2024	

✓ ÉVOLUTION DU DOCUMENT :

VERSION	OBJET DE L'ÉVOLUTION	DATE DE L'ÉVOLUTION
1	Création	le 30/03/2024

✓ MOTS CLÉS :